

Club Jeunesse des Collines

Projet pédagogique des sorties



1. Les projets de référence :

a) Le projet de la Communauté de Communes des Collines du Léman :

La communauté de communes des Collines du Léman comprend environ 10 000 habitants répartis sur sept communes du Chablais en Haute-Savoie, dans l'arrière-pays du bassin lémanique : Allinges, Armoy, Cervens, Draillant, Le Lyaud, Orcier et Perrignier. Elle exerce des compétences dans les domaines de la protection et mise en valeur de l'environnement, l'aménagement du territoire, les actions culturelles et sociales. A travers la redéfinition du secteur de l'action jeunesse en « Service Social d'Intérêt Général » (conseil communautaire du 4 juillet 2011) la communauté de communes souhaite notamment : « Mettre en œuvre et soutenir le rôle des familles » et « apporter une aide personnalisée pour faciliter l'inclusion des personnes dans la société ».

b) Le projet de la Fédération des Œuvres Laïques de Haute-Savoie (FOL 74) :

La FOL 74 est un Mouvement d'Éducation Populaire qui se fonde sur les idéaux de Jean Macé et de la ligue de l'enseignement : « promouvoir la démocratie par l'éducation et la culture ; favoriser sous toutes les formes le progrès de l'éducation laïque et ainsi assurer à tous les hommes la liberté de penser, la liberté d'expression, l'épanouissement le plus large de leur personne, afin de permettre le développement d'une démocratie laïque, soucieuse de justice sociale et attachée à la paix »

Elle aide et accompagne les Associations d'Éducation Populaire, les Établissements Scolaires et les Collectivités Territoriales dans leurs projets favorisant l'accès pour tous aux vacances, loisirs, à la culture et aux sports. Elle organise des classes de découvertes, des stages de formation, des actions d'insertion et de réinsertion sociale, des conférences débat, des spectacles, des rencontres sportives, des voyages et séjours de vacances et de loisirs. Elle regroupe près de 400 associations, 11000 adhérents adultes et 26000 adhérents jeunes.

Le projet éducatif pour les accueils éducatifs de la FOL réactualisé en 2004 s'est donné six finalités éducatives :

- L'enfant, un être humain à part entière
- L'éducation à la santé
- La conquête de l'autonomie et des conduites sociales
- L'éducation à la citoyenneté, à la différence et à la paix
- Le principe de laïcité
- L'accès à la connaissance et à la culture

2. Quelques constats sur le public ados du territoire :

- Le territoire des collines est péri-urbain, étendu, avec une faible densité de transports en commun, ce qui rend difficile d'accès le centre pour les jeunes.
- Les activités du Club Jeunesse, encore peu connues jusqu'en 2014, commencent à connaître un public plus régulier. La fréquentation des sorties ados, a connu une forte progression depuis 2013. Si une grande partie des sorties sont désormais maintenues, il reste à augmenter le nombre de présents à chaque sortie pour en améliorer la viabilité.
- Un certain nombre d'habitants du territoire des Collines du Léman travaillent en Suisse. La moyenne des classes sociales du territoire est globalement plus élevée qu'au niveau national. Il ne faut pas pour autant oublier les jeunes issus de familles aux moyens financiers moindres, pour lesquels les prix des séjours peuvent être rédhibitoires.
- La connaissance des moyens de communication régulièrement utilisés par les jeunes est importante, c'est souvent ce qui permet de fidéliser les jeunes aux activités à partir du moment où ils sont déjà venus une fois. Bien qu'une bonne partie des jeunes de plus de 13 ans communiquent entre eux via Facebook ; il s'agit d'un média peu utilisé par les plus jeunes. Skype semble également être une alternative utilisée des jeunes.
- Les jeux vidéo représentent une activité prisée par les jeunes du territoire, il s'agit d'un des sujets de conversation les plus récurrents. Nous pouvons observer relativement peu de participants ados sur les activités culturelles proposées sur le territoire (Théâtre, concerts...). Ces sorties ne semblent pas encore assez attractives pour inciter les jeunes à y participer. Il reste un travail d'ouverture à réaliser auprès des jeunes pour les sensibiliser au spectacle vivant.
- Les jeunes du territoire sont répartis entre 3 collèges publics et 3 instituts privés. Notre public est donc éclaté entre de nombreux d'établissements ce qui rend difficile la diffusion de l'information.
- Les jeunes participants aux activités du samedi sont rarement les mêmes que ceux participant aux activités durant les vacances scolaires. Certains ont une activité régulière le samedi et ne sont présents que lors des vacances scolaires.
- Bon nombre de jeunes ont déjà eu l'occasion de partir à l'étranger (Allemagne, Angleterre, Espagne) en famille, ou avec un établissement scolaire. Pourtant, certains stéréotypes semblent avoir la vie dure parmi les jeunes que l'on accueille. Les remarques de certains jeunes peuvent laisser supposer qu'il y a parfois une difficulté à appréhender certaines formes culturelles.

3. Les actions :

Trois lieux principaux se partagent le temps d'accueil des jeunes et donc leur éducation : la famille, l'établissement scolaire, la structure de loisirs. Le Club Jeunesse doit prendre une place à part entière dans ce système éducatif. En plus d'être un lieu de socialisation, d'apprentissage du vivre ensemble, c'est pour les jeunes un lieu laissant une place importante à la liberté, l'initiative des jeunes et les loisirs. C'est aussi la possibilité d'apprendre en s'amusant, d'avoir un rapport à l'adulte différent d'un rapport à l'autorité.

La priorité pour l'année 2013 était de faire connaître le Club Jeunesse de manière à y faire venir des jeunes. La fréquentation ayant augmenté, il est maintenant possible de mettre en place des actions en espérant trouver le public pour celle-ci. Maintenant, l'accent doit être mis autant sur la fidélisation des jeunes que sur l'amélioration de l'accès au Club Jeunesse pour eux. Le Club Jeunesse doit également varier ses actions, en intégrant peut-être un développement des juniors, associations et projets de jeunes, la mise en place d'actions de préventions.

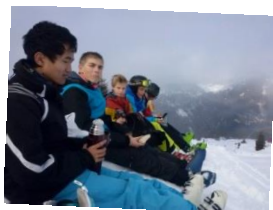
1. Les activités à la journée (ou demi-journée):

Elles permettent de prendre contact avec un grand nombre de jeunes. L'objectif est de proposer un programme varié permettant la découverte de nombreuses activités.

Il paraît intéressant d'en programmer régulièrement de manière à permettre une ouverture des jeunes vers les loisirs variés.

Bien que certaines activités plus consommatrices représentent un « produit d'appel » (Laser Games, sorties ski/snow, Aquaparc...), l'objectif est d'ajouter une plus-value collective à ces sorties par un moment d'échange, goûter, repas, jeux informels... ainsi que d'intercaler des sorties « consommatrices » avec des sorties culturelles ou tout simplement d'animation (activités sportives, jeux, spectacles...).

Ces sorties permettent également pour certains la découverte d'activités de loisirs ; et également de partager une activité avec d'autres ados en compagnie d'un adulte bienveillant et à un coût minimisé par rapport à ce qu'ils paieraient avec leurs parents.





Des sorties sont régulièrement organisées en partenariat avec le service jeunesse de Publier ; cela permet souvent d'atteindre un nombre plus intéressant de jeunes et donne une autre dynamique aux sorties.

Lors des vacances scolaires, il est plus facilement envisageable de proposer aux jeunes une activité plus durable, l'engageant pour 2, 3 jours.

2. Les actions ponctuelles & évènements :

La rencontre de danses « les collines en mouvement » :

C'est une action menée dans le cadre des SECDR ; la première édition a eu lieu en 2013, a rencontré un succès prometteur et elle a été reconduite

chaque année depuis. Cette manifestation a pour but de faire découvrir à un large public des danses et arts issus de cultures différentes. Ces danses ont souvent servi des revendications libertaires ; les faire connaître, c'est également permettre aux participants de découvrir les conditions de la genèse de ces activités.

Cette manifestation permet depuis 2014 un investissement des jeunes au niveau de l'organisation pour leur permettre de récolter des fonds destinés au financement des séjours participatifs.

Le festival nouvelle scène, le festival escale, le festival de jeux et le cinéma en plein air sont autant d'évènements auxquels les jeunes du Club Jeunesse sont associés pour qu'ils apportent une dynamique supplémentaire et qu'ils puissent le cas échéant proposer un atelier, un stand destinés à récupérer des fonds pour leurs projets.



4. Les objectifs :

Objectif Général	Objectif opérationnel	Critère d'évaluation
L'égalité : L'accès aux loisirs pour tous est un impératif pour l'Action Enfance Jeunesse. Pour cela, il est nécessaire de mettre en place une communication large assurant l'information de tous, un tarif adapté, et d'assurer l'accessibilité physique	Assurer une communication suffisamment efficace pour permettre aux jeunes de la CCCL d'avoir connaissance des activités	Les jeunes viennent des différentes communes et établissements scolaires
	Proposer, dans la mesure du possible, une tarification adaptée aux ressources des familles	Toutes les activités sont proposées à un tarif inférieur à ce que les parents peuvent trouver. Les parents ne font pas de remarques négatives sur les tarifs proposés.
	Proposer des activités variées pouvant répondre aux différentes attentes des jeunes de la CCCL	Le programme d'activité comprend des activités de loisirs, sportives, culturelles, artistiques...
	Proposer des modalités d'activité, des niveaux de pratiques adaptables à l'hétérogénéité des jeunes pour que chacun prenne du plaisir dans l'activité.	Les activités sont adaptables aux différents âges accueillis et aux différents niveaux de pratique.
L'accompagnement à l'autonomie : l'objectif est de faire découvrir un large panel d'activités de manière à permettre aux jeunes de choisir en connaissance de cause. Il est également important d'ouvrir les jeunes vers un esprit critique, et une consommation raisonnée et citoyenne.	Laisser la possibilité aux jeunes de faire et d'organiser les tâches collectives	Chaque jeune participe aux tâches collectives. Quand un jeune se dérobe, c'est le groupe qui le sanctionne autant que l'animateur.
	Laisser aux jeunes des temps de liberté	Les jeunes s'approprient les choix d'activités en proposant des activités variées et originales
	Proposer aux jeunes des activités diversifiées de manière à ce qu'ils puissent ensuite choisir leurs activités en connaissance de cause.	Équilibrer les sorties ados entre activités et sorties non commerciales. Après chaque activité, les jeunes sont consultés pour donner leur avis, leur ressenti.
Respect De soi, des autres, des lieux, de l'environnement.	Les jeunes font attention au matériel qui leur est confié	Le matériel est rendu en bon état et en nombre à la fin des activités. Les locaux et lieux sont rendus propres.
	Proposer aux jeunes des activités où ils sont mixés avec des jeunes d'autres centres.	Les activités impliquant de mixer le groupe avec d'autres jeunes sont organisées et suivies de manière dynamique.
	Sensibiliser les jeunes au développement durable, les encourager à éviter la surconsommation.	Les jeunes nettoient après leur passage pour se rendre compte de leur production de déchet, ils effectuent le tri.

<p>L'esprit d'ouverture : L'ouverture, c'est avant tout un état d'esprit que nous souhaitons inculquer aux jeunes : ne pas juger sans connaître, être avide de découvertes, de nouveauté, aller de l'avant... Préalable au libre arbitre.</p>	Faire découvrir d'autres cultures	<p>Les activités de découverte proposées sont maintenues grâce à une participation des jeunes.</p> <p>La mixité de jeunes issus de structures différentes (rurales/urbaines) s'organise de manière conviviale.</p>
	Considérer l'ouverture comme une valeur	<p>Les activités, sorties incluant un déplacement sur une autre structure, ou une mixité avec d'autres jeunes sont également plébiscitées.</p>
<p>La formation citoyenne Mise en place de règles de vie participatives. Choix d'activités, d'organisation de manière démocratique & acceptation du choix du groupe dont on fait partie.</p>	Des choix collectifs sont pris par les jeunes	<p>Les jeunes échangent pour arriver à prendre des décisions collectives.</p>
	Les jeunes reconnaissent les incivilités et ne restent pas impassibles	<p>Les jeunes ne sont pas indifférents aux incivilités auxquelles ils sont confrontés.</p>
	Les jeunes sont capables de défendre un point de vue, échanger de manière respectueuse	<p>Les phases de décisions collectives sont dynamiques, les jeunes s'y expriment</p> <p>Des moments d'échanges sont organisés avec les jeunes, débats plus ou moins informels</p>

5. Les moyens :

1. La FOL74 :

Le réseau FOL permet de mutualiser du matériel, des ressources, des locaux et des connaissances. La FOL est un organisme formateur et centre de ressources ce qui représente une aide non négligeable pour les animateurs & directeurs.

La FOL est également un interlocuteur privilégié pour les échanges européens, l'accueil de SVE, le réseau national des juniors associations...

Le réseau des structures permanentes de la FOL rassemble un grand nombre d'animateurs, interlocuteurs privilégiés pour la création de projets. Bon nombre d'activités du Club Jeunesse sont réalisées en partenariat avec le service jeunesse de Publier ce qui assure une dynamique et un encadrement optimal.

2. Les moyens humains :

L'animateur permanent pôle jeunesse travaille à environ 75% pour le Club Jeunesse. D'autres membres de l'équipe permanente de l'Action Jeunesse peuvent participer à certaines sorties pour permettre à un plus grand nombre de jeunes d'en profiter. Des intervenants sont recrutés pour certaines compétences particulières.

3. La communication :

Un projet ne vit que s'il y a des jeunes auprès desquels le mettre en œuvre. Le recrutement des jeunes reste donc un objectif important.

Pour se faire, la diversité de la communication est nécessaire : tracts au niveau des bus, affichage, Facebook, mailing. Il faut également que l'action enfance jeunesse n'ait pas seulement une image de centre de loisirs mais une structure à l'activité beaucoup plus large.

La communication extérieure aujourd'hui tient principalement à la diffusion de plaquettes dans les bus scolaires du secteur (10 bus). L'endroit le plus adéquat pour prendre contact est le collège. Un premier contact a été pris en 2015 à l'occasion d'un film réalisé en partenariat dans le cadre des SECDR. Aller à la rencontre des jeunes directement sur les terrains est également vecteur de communication important.

4. Les locaux :

Le Club Jeunesse partage les locaux du centre de loisirs. Bien que ces locaux soient plus adaptés aux enfants, ils permettent de bénéficier des ressources et matériels de ce dernier.

Durant les vacances scolaires, les locaux étant pris dans leur totalité par le centre de loisir, le club jeunesse se délocalise dans d'autres salles de la Communauté de Communes (Orcier, Perrignier, Le Lyaud...). Cela permet de faire bénéficier d'une activité de proximité à tour de rôle aux jeunes des différentes communes.

5. Transports :

Le Club Jeunesse bénéficie du minibus de l'Action Enfance Jeunesse. Il permet de réaliser les sorties ados au moindre coût et de manière autonome. En cas d'effectifs plus importants nous sommes également amenés à utiliser des véhicules de location.

6. Budget :

Le tarif proposé aux parents prend en compte uniquement l'activité. Le coût du transport et de l'encadrement est pris en charge par le SSIG. Le financement est assuré principalement par la CCCL et la CAF. Des subventions peuvent occasionnellement accompagner des projets spécifiques.